

Ainsi, il était à nouveau question de Charles Maurras ces jours-ci, pour le motif que le 150ème anniversaire de sa naissance avait été inscrit parmi les commémorations évoquées par le ministère de la Culture pour cette année 2018 : aussitôt, nombre d'associations spécialisées dans la délation et l'indignation (éminemment sélective, au demeurant) ont manifesté leur courroux et le ministère a désinscrit Maurras de sa liste pour éviter toute polémique inutile. Quelques radios et journaux ont évoqué l'affaire, bien petite en somme mais tout aussi révélatrice de l'état d'esprit contemporain, de cette censure permanente et de cette « loi des suspects » étendue à tous ceux qui se retrouvent accusés (à tort ou à raison, d'ailleurs) de quelque phobie condamnée par les vigilants de notre République morale et vertueuse à la façon d'un Maximilien (de) Robespierre (sa petite particule ayant disparu, de par la volonté de son porteur en 1791) si soucieux des bonnes mœurs et des bonnes pensées républicaines...

Oui, j'ai envie de prendre la défense de Maurras aujourd'hui ! Non par provocation mais par compassion pour la vérité historique et par passion pour la liberté d'expression et de débat

, l'une et l'autre aujourd'hui malmenées par nos Messieurs les censeurs, si justement dénoncés par le gauchero-royaliste Maurice Clavel un soir d'ORTF. Je la prends comme Marcel Jullian, éminent royaliste et résistant reconnu, dialoguiste du film « La grande vadrouille » et ancien président de la deuxième chaîne de télévision (en 1975), l'avait fait lorsque, pour sa revue de poésie

Vagabondages

Charles le Maudit...

Écrit par Jean-Philippe
Mardi, 30 Janvier 2018 22:38

, il avait consacré un numéro à ce même Maurras, provoquant l'ire de quelques écrivains qui retirèrent alors leur soutien à cette publication pourtant réputée. Mais Jullian répétait à qui voulait l'entendre que l'on pouvait accuser Maurras de toutes les intelligences, sauf de celle avec l'ennemi, prenant ainsi le contre-pied du jugement de Lyon de janvier 1945 lors du « procès Maurras », exemple même de procès politique...



Non, je ne suis pas (ou plus ?) maurrassien, et je ne supporte pas ses excès de plume comme son antisémitisme maladif, mais je ne renie pas tout ce que, en un temps fort de ma jeunesse, Maurras m'a apporté, me sauvant de certaines tentations et désespoirs, et me préservant, *a contrario*, de certains aveuglements qui furent, pour son malheur et celui du royalisme tout entier, les siens, et cela même s'il les partageait avec nombre d'autres.

D'ailleurs, **le royalisme ne se limite pas à Maurras, Dieu merci, comme l'on ne peut limiter Maurras à l'antisémitisme** . Personnellement, **si je suis devenu royaliste au sens politique du terme, je le dois à Maurras mais aussi à Bertrand de Jouvenel** . Et si je suis resté royaliste, c'est, pourrait-on dire, malgré Maurras et ses errements, mais c'est en appliquant, aussi, sa fameuse « **tradition critique** » et son « **empirisme organisateur** », et en rappelant, encore et toujours, que **Maurras ne voulait pas faire des maurrassiens**

(trop souvent imitateurs sans imagination...)

mais bien d'abord des royalistes actifs, « intellectuels et passionnés »

.

Ce que nos actuels censeurs reprochent officiellement à Maurras, c'est, nous dit-on, son antisémitisme qu'il proclamait « d'état » (au double sens du terme, à la fois de l'État lui-même, et des états au sens communautaire du terme, que ne redoutait pas, d'ailleurs, Maurras) et qui s'apparente à une forme extrême d'anticommunautarisme, même si ses écrits quotidiens et, surtout, la lecture de ses premières pages politiques laissent planer un doute douloureux sur la nature de cet antisémitisme, obsessionnel quand celui de Voltaire ou même de Marx, de nature assez proche du sien, se fait plus discret et plus « banal ». Cet antisémitisme lui a fait perdre une bonne part de sa crédibilité près des élites intellectuelles de son temps, même s'il y a toujours eu, et en assez grand nombre, des Juifs d'Action Française, dont certains seront, comme Henri Mosséri, déportés et assassinés par les nazis durant la guerre. Mais, soyons clair : **un Maurras capable de surmonter l'antisémitisme**, comme Bernanos et Boutang le feront chacun à leur tour, **aurait été d'un meilleur secours pour l'idée royale qu'il défendait quotidiennement**

.

Daniel Halévy

, fin lecteur de Maurras et proche du courant traditionaliste français jusqu'à sa mort, l'avait, je crois, confié à Henri Massis et à Pierre Boutang, et s'il n'était pas insensible à l'argumentation nationaliste et monarchique du vieil homme, il ne partageait évidemment pas les outrances du doctrinaire du « nationalisme intégral ». Quant au comte de Paris de l'époque maurrassienne puis gaullienne, il a toujours dénoncé l'antisémitisme quelle que soit sa forme et ses fondements, et la lecture du

Courrier Royal

(1934-1940) est fort rassurante sur ce point... Maurras tirera en définitive quelques leçons des

Charles le Maudit...

Écrit par Jean-Philippe
Mardi, 30 Janvier 2018 22:38

horreurs des persécutions dont furent victimes les Juifs durant la seconde guerre mondiale et il mettra une certaine sourdine à son antisémitisme traditionnel, ce que sa longue lettre au président Auriol, intitulée «

Votre bel aujourd'hui

», confirme partiellement.



Toujours est-il que la République avait au moins prévu de commémorer la naissance de Maurras, ce qui ne valait évidemment pas soutien ni même accord avec la pensée et la pratique du théoricien monarchiste, mais était **la reconnaissance de la place de Maurras dans le débat intellectuel français, place obscure sans être obscurantiste**, et de sa prégnance dans l'inconscient français, ce que Bernard-Henri Lévy (à la suite de

l'historien Zeev Sternhell) avait pressenti. Le sous-titre d'un article que

L'Obs

a consacré à cette nouvelle « affaire Maurras » sur son site internet me semble assez juste s'il apparaît provocateur et, peut-être, trop limité quant à l'espace politique et idéologique : «

L'imam caché de la vieille droite française

».

Que peut-on encore retenir de Maurras aujourd'hui ? Au-delà de quelques pages lumineuses de « **L'ordre et le désordre** » et de « **L'avenir de l'Intelligence** », et une fois soldés son dramatique antisémitisme et ses fautes politiques, aussi nombreuses que ses fautes stratégiques, il reste une

ligne

fédéraliste française

intéressante ; un

nationalisme historique et politique (Boutang disait un « nationisme »)

qui peut encore, si l'on suit les quelques feuillets du chapitre «

Que la France pourrait manœuvrer et grandir

», tirés de «

Kiel et Tanger

», inspirer une

politique diplomatique française

(ce que n'avait pas manqué de souligner le président Georges Pompidou en 1972, devant les étudiants de Sciences Po !) ; et quelques arguments forts

pour une magistrature suprême de l'État qui ne doive rien aux féodalités politiciennes, financières et économiques

... (1)

Je rajouterai à cette courte liste « **la Prière de la fin** » dont j'espère qu'elle sera, comme je le souhaite, lue à ma messe de funérailles (que j'espère la plus tardive possible, bien sûr), et, parmi les photos glissées dans la poche de ma veste, dans le cercueil, entre celle du général de Gaulle et de sa fille Anne et celles de mes proches, j'aimerais que l'on y mette celle de Maurras derrière son bureau encombré de tas de journaux dont, au premier plan...

L'Humanité

! Comme un clin d'œil à la liberté de l'esprit qui ne s'embarrasse pas d'étiquettes et de préjugés...

Charles le Maudit...

Écrit par Jean-Philippe
Mardi, 30 Janvier 2018 22:38



Beaucoup de commentaires ont été publiés, et nous sommes heureux de les partager avec vous. [Cliquez ici](#) pour en savoir plus.